

## Adresse du conseil général de Lille (Nord), lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général de Lille (Nord), lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 234-235;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21419\\_t1\\_0234\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21419_t1_0234_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Liberté, Unité, Égalité.

x

Citoyens,

Les membres composans le comité révolutionnaire du district d'Etampes, département de Seine et Oise, pénétrés d'admiration, vous félicitent, Citoyens Représentans de votre adresse au Peuple français, qu'à juste titre, ils regardent comme le nec plus ultra de la justice, de la raison et de la prudence; c'est par la pratique de ces vertus qui guident toutes vos opérations que vous avez abbatu l'hydre de la terreur pour faire luire le flambeau de la justice, que vous avez substitué la raison au fanatisme et la prudence à l'intrigue.

Continuez, Représentans, que la Convention soit le centre immuable du peuple français, Maintenez le gouvernement révolutionnaire tel que vous l'avez établi et vous serez l'écueil redoutable contre lequel viendront se briser tous les complots des malveillans et des ennemis du peuple. Vive la République, vive la Convention.

VACQUIN, *président*, LE BAS, MARTIN, GAGNEBIEN, MERCIER, CHEVALLIER et deux autres signatures illisibles.

w

[*Le comité révolutionnaire du district de La Charité-sur-Loire à la Convention nationale, le 1<sup>er</sup> brumaire an III*] (39)

Citoyens Représentans.

Que votre adresse au peuple français est sublime! qu'elle est pathétique et touchante! partout le peuple y trouve ses devoirs; partout la vérité se fait sentir à son cœur; partout vous y tracez les vertus qu'il doit suivre et vous y peignez les vues et les pièges qu'il doit éviter; partout vous y démasquez l'intrigant, le faux patriote, le républicain de circonstance; partout enfin, vous vous y montrez digne de son choix. Aussi qu'elle douce impression n'a-t-elle pas faite à nos âmes? Avec quel enthousiasme n'en avons nous pas entendu la lecture? Et de quels sentimens de reconnaissance n'avons-nous pas été pénétrés? aussi dans un transport d'une joie pure et unanime nous nous sommes écriés : Vive la Convention nationale. Jurons-lui de nouveau de lui être inviolablement attachés; ne voyons qu'elle, ne voyons que par elle; regardons la comme le point central où tout bon républicain doit se rendre. Jurons lui enfin de maintenir la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République.

*Suivent 11 signatures.*

[*Le comité de surveillance et révolutionnaire de la commune et du district de Béziers, à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (40)

Représentans

Le comité révolutionnaire du district de Béziers, nouvelement organisé, vous témoigne sa satisfaction de votre adresse au peuple français; imbu des mêmes principes qui vous dirigent, il vient de donner une preuve éclatante de sa justice et de son humanité, en élargissant, concurremment avec vos dignes collègues Perrin et Goupilleau, des individus emfermés depuis plus d'un an et dont le crime en général ne provenoit que d'un moment d'erreur... Ce n'est pas la terreur qui inspire le patriotisme, la vertu seule forme les Républicains; malheur à quiconque pense diféremment, il n'est pas fait pour rester dans une société d'hommes libres.

Représentans, continués de bien meriter de la patrie, jouissés de la confiance et de l'approbation de tous les français et en particulier du dévouement le plus sincere de la part du comité révolutionnaire du district de Beziers.

Il jure en vos mains, respect à la Convention nationale, obeissance à la loi, protection aux infortunés et haine éternelle aux méchans.

*Les membres du comité révolutionnaire du district de Béziers.*

DÉBES, *président*, FABRE, Octavien VIDAL, GUIBERT, ASTIER, et trois autres signatures.

y

[*Les membres composant le conseil général de la commune de Lille à la Convention nationale, le 3 brumaire an III*] (41)

Législateurs,

Vous êtes destinés à sauver la Patrie chaque fois qu'elle éprouve des crises nouvelles de la part de ses ennemis intérieurs. Vous la sauvez dans toutes les occasions malgré leurs déguisemens.

Le Peuple françois veut fortement la République; vous êtes les interprètes de sa volonté supreme et vous la proclamez à nouveau par votre adresse : votre profession de foi est la sienne toute entière.

Le bonheur social et particulier repose dans les lois qui ont pour base l'humanité, la justice et toutes les vertus réunies et ce bonheur ne se trouve que dans le gouvernement démocratique seul le plus près de la nature et le plus parfait des gouvernemens.

La terreur planait sur toute la République; elle paralysait le patriotisme : ceux qui éta-

(39) C 323, pl. 1387, p. 3.

(40) C 323, pl. 1387, p. 2.

(41) C 323, pl. 1387, p. 1. *Bull.*, 14 brum.

blissaient son regne sanguinaire, avaient pour eux l'audace du crime et l'espoir de l'impunité, tandis que la vertu frémissait en voyant le fer d'un nouveau despotisme suspendu sur sa tête! La terreur agissait sur tous les esprits, excepté sur ses féroces propagateurs. Elle pénétra jusques dans le sanctuaire sacré des lois; elle siégeait avec vous; le moment de la combattre avec succès n'était pas venu, vous l'attendiez dans un silence imposant! vous l'avez terrassé! votre silence en vous faisant frapper des coups plus sûrs a sauvé la République, autant que votre foudroyante énergie.

Graces vous soient rendues, à la place de la terreur homicide, la justice et la vertu sont vraiment à l'ordre du jour.

Votre adresse au Peuple ramène la tranquillité dans les esprits; elle est comme un baume salubre qui circule dans les veines; elle répand la consolation, le bonheur et la joie dans les cœurs purs que le crime poursuivait avec fureur. Que les traitres à la patrie, que les contre-révolutionnaires périssent mais que l'innocence respire en liberté sous la protection sacrée des lois.

Tout entier à la patrie, Législateurs, nous ne connaissons qu'elle, nous sommes attachés de cœur et d'esprit à la Convention nationale, comme nous le sommes à la Liberté, à la République indivisible, pour le maintien desquelles nous jurons de vivre et de mourir.

Fait en assemblée du conseil général de la commune, le trois brumaire, troisième année républicaine.

DUJARDIN, *président*, MOUNIER, CASTICAN, SAINT-JUST, DRAPIER, BOISSERIE, *officiers municipaux*; suivent 4 autres signatures d'*officiers municipaux*, 13 de *notables* et celle de *l'agent national*.

z

[*La société populaire de Choisy-sur-Seine à la Convention nationale, s. d.*] (42)

Citoyens Représentans,

La société populaire de Choisy-sur-Seine, a reçu avec enthousiasme l'adresse énergique du dix-huit vendémiaire présent mois au Peuple français, forte de ses principes républicains, rigide observatrice des lois, ayant jurée de toujours maintenir la liberté, l'égalité, la sûreté des personnes et des propriétés.

Jalouse de se prononcer de nouveau.

Déclare qu'elle ne reconnoitra point d'intermédiaire entre la Convention nationale et le peuple. Invite la Convention nationale à rester ferme à son poste jusqu'au moment où la Révolution sera consommée et lui renouvelle le serment que la société a faite individuellement de lui servir de rempart en toute occasion.

Cette société qui a juré une guerre éternelle à toutes les factions, aux partisans et aux continuateurs de Robespierre, aux intrigans, aux dominateurs et aux usurpateurs de la souveraineté du Peuple, demande le maintien du Gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix et que la loi du dix-sept septembre soit précisée de manière qu'il ne puisse plus se commettre, à l'avenir aucun acte arbitraire.

Cette société verra toujours comme frères tous les amis de la Liberté et de l'Égalité, partout où ils se trouveront; elle déclare qu'elle ne reconnoitra pour gouvernement que la République française une et indivisible, pour point de ralliement que la Convention nationale, pour principe que la justice et que son vœu est tout entier pour la prospérité de la Chose Publique.

Vive la République, Vive la Convention nationale.

*Suivent 63 signatures.*

a'

[*La société populaire de Gravelines à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (43)

Législateurs,

Les membres de la société populaire de Gravelines qui ouvrent toujours leurs séances par la lecture des lois et du bulletin de la Convention nationale applaudissent à vos travaux, vous remercient de la fermeté que vous déployez sans cesse, contre les anarchistes, les scélérats et les frippons, qui, par des sentiers obliques et des moyens toujours funestes au bonheur du peuple, se joignent pour attaquer la représentation nationale et entraver la marche du gouvernement: Ils vous félicitent aussi de l'adresse que vous avez voté à vos mandataires et partagent les douces sensations qu'elle a fait éprouver à tous les amis de la liberté qui habitent le territoire français.

Les efforts moraux et physiques de la République, contre les despotes attachés en vain à sa perte, est un point dans la carrière politique que l'on peut comparer à un vaisseau lancé dans un océan peu connu qu'entourent de toutes parts les rochers et les écueils et contre lequel se liguent les vents et les orages, il bravera ces obstacles, mais pour arriver au port sans avarie, il faut, que le pilote prudent et expérimenté qui le dirige, ne quitte pas le gouvernail. Représentans du peuple! restez donc à votre poste, puisque vous connaissez nos ennemis et que vous savez si bien éviter les gouffres contre-révolutionnaires, parsemés dans la route que les patriotes suivent si volontiers sous votre égide; enfin n'abandonnez pas les rênes de l'état, jusqu'à ce que la République, soit arrivé